

	
<p>84 avenue Jean Jaurès Champs-sur-Marne F 77447 Marne la Vallée Cedex 2 Organisme notifié n° 0679</p> <p>Affaire suivie par : M. Jean-Marie FRANCO Tél : +33(0) 1 64 68 82 86 E-mail : jean-marie.franco@cstb.fr</p>	<p>Version n° 05 du 06/12/19 Date de mise en application : 06/12/19</p>

**Conditions particulières
d'intervention du CSTB
pour la délivrance
des certificats de constance des
performances du produit
(Système 1)**

Poteaux et Bouches d'incendie



HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Partie modifiée	N° de révision	Date de mise en application	Modification effectuée
Annexes	5	06/12/2019	<ul style="list-style-type: none">• Ajout d'une lettre-type de demande d'abandon du certificat de constance des performances (Annexe 5).

1 OBJET

Les présentes Conditions Particulières complètent les Conditions Générales d'intervention du CSTB pour la délivrance des Certificats de marquage CE.

Le Demandeur/Titulaire confie au CSTB qui l'accepte une mission de certification de constance des performances de produit.

Les présentes Conditions Particulières précisent les conditions de délivrance et de surveillance des certificats de constance des performances du produit dans le cas particulier des « Poteaux et Bouches d'incendie » sous système d'évaluation et de vérification de la performance 1.

2 DOCUMENTS APPLICABLES AU DEMANDEUR/TITULAIRE

Les présentes Conditions Particulières sont établies conformément aux documents mentionnés dans l'annexe 1, qui sont applicables au Demandeur/Titulaire.

3 DEMANDE

La demande est établie sur papier à en-tête du Demandeur/Titulaire. Chaque demande concerne un ou des produits nommément désignés, fabriqués dans un site de production également nommément désigné.

Le modèle de demande et la liste des renseignements à fournir à l'appui d'une demande figurent dans les annexes suivantes :

- Annexe 2 : Demande de certificat de constance des performances du produit
- Annexe 2bis : Demande de modification d'un certificat de constance des performances du produit
- Annexe 3 : Liste de renseignements à fournir

Cas d'un produit bénéficiant d'un certificat de constance des performances établi par le CSTB et nécessitant d'être vendu sous un autre nom par un distributeur : Le fabricant doit demander un nouveau Certificat de marquage CE pour le même produit, sous une référence commerciale différente. La désignation de l'usine sera proposée par le Titulaire du Certificat de marquage CE et validée par le CSTB. Cette démarche est réalisée par le fabricant, en accord avec le distributeur.

Le modèle de demande figure en :

- Annexe 2ter : Demande d'extension de marque commerciale du certificat de constance des performances du produit

4 MISSIONS DU CSTB

Par les présentes Conditions Particulières, le Demandeur/Titulaire confie au CSTB qui l'accepte la réalisation des missions dont le contenu est précisé dans l'annexe 4.

5 CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES DU PRODUIT

Dans le cas particulier des « Poteaux et Bouches d'incendie », le CSTB délivre un certificat de constance des performances du produit sans limite de validité.

ANNEXE 1 - DOCUMENTS APPLICABLES

Désignation	Date	Révision
Norme européenne harmonisée EN14384	Juillet 2005	
Norme européenne harmonisée EN14339	Juillet 2005	
NB-CPR 17-722 Guidance to notified bodies on the assessment and verification of constancy of performance under the construction products regulation	En vigueur	
NB-CPR 15-639 – Sampling in AVCP systems 1 and 1+	En vigueur	
NB-CPR 16-684 Frequencies for the surveillance, assessment and evaluation of factory production control	En vigueur	
NB-CPR 17-744 Subcontracting of NB tasks	En vigueur	
NB-CPR 17-734 – Basic conditions for NBs in relation to rebranding and subcontract manufacture	En vigueur	
NB-CPR 14-594 – Use of facilities outside the testing laboratory of the notified body	En vigueur (article 46 du RPC)	
Suivi des travaux du SG07	En vigueur	
NB-CPR/14-612 – Issuance of certificates under CPR	En vigueur	
NB-CPR/19/793 – Draft position paper – Coverage of harmonized standards	En vigueur	
NB-CPR/15/66 – Application of guidance from GNB-CPR	En vigueur	
NB-CPR/16/683 – Communication between notified bodies and market surveillance authorities	En vigueur	
NB-CPR/16/695 – Conversion of ETAGs into EADs	En vigueur	
NB-CPR/18/772 -Reissuance of test reports	En vigueur	
NB-CPR/18-775 – Definitions and terminology applied by GNB guidance	En vigueur	
NB-CPR/19-792 – Use of historical assessment data	En vigueur	
NB-CPR/19-813 – Position paper - Rebranding	En vigueur	

**ANNEXE 2 - DEMANDE DE CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES DU
PRODUIT**

Poteaux d'incendie – Bouches d'incendie ⁽¹⁾

(Demande à établir pour chaque site de production et chaque famille de produit ⁽¹⁾ sur papier à en-tête du demandeur)

1 - La société *(Indiquer la dénomination sociale, la forme sociale, l'adresse du siège social, le N° d'immatriculation au RCS)*

ci-après dénommée la « Société »

fabriquant des *(Préciser la nature et marque du/des produit(s)).*

conformes à la norme harmonisée EN du

Représentée par..... *(Indiquer les noms et prénoms du représentant légal de la Société), agissant en qualité de.....*

N° de tel

N° de télécopie

Email :

Dûment habilité pour la signature des présentes,

Demande au CSTB la délivrance d'un certificat de constances des performances pour ce(s) produit(s), et lui confie à cet effet les missions définies dans l'annexe 4 des Conditions Particulières.

2 - La Société atteste que ce(s) produit(s) sont fabriqués dans le site de production suivant :

(adresse du site de production)

.....

3 - La Société déclare avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales d'intervention du CSTB pour la délivrance des Certificats de marquage CE ainsi que les présentes Conditions Particulières d'intervention du CSTB pour la délivrance des certificats de constance des performances du produit – Poteaux et Bouches d'incendie et de ses annexes.

4 - La Société s'engage à se conformer en permanence aux prescriptions des documents énumérés ci-dessus.

5 - La Société accepte que le CSTB communique sur son site internet le contenu du Certificat de marquage CE qui lui sera délivré, et reproduise à cet effet la dénomination commerciale de la Société et le cas échéant la marque du produit concerné par le certificat.

6 - La Société désigne *(Il peut s'agir du représentant légal habilité à signer les Conditions Particulières, ou toute autre personne de la Société, chargée du suivi administratif de la demande de marquage CE déposée par la Société. Préciser le nom, prénom, les fonctions, n° de téléphone, de télécopie et l'email de cette personne.)*

M comme son représentant pour tout ce qui a trait à l'examen de la demande de Certificat de marquage CE.

7 - La Société s'engage à s'acquitter de tous paiements ultérieurs qui lui seront demandés en conformité avec les Conditions Particulières, les Conditions Générales et les Tarifs d'intervention du CSTB pour la délivrance des Certificats de marquage CE dans le domaine concerné.

Fait à :

Le :

Signature : *(Porter la mention manuscrite " Lu et approuvé " suivi du Nom, prénom et signature du représentant légal de la Société.)*

⁽¹⁾ rayer la mention inutile

**ANNEXE 2bis- DEMANDE DE MODIFICATION D'UN CERTIFICAT DE CONSTANCE
DES PERFORMANCES DU PRODUIT**

Poteaux d'incendie – Bouches d'incendie ⁽¹⁾

(Demande à établir pour chaque site de production et chaque famille de produit ⁽¹⁾ sur papier à en-tête du demandeur)

1 - La société *(Indiquer la dénomination sociale, la forme sociale, l'adresse du siège social, le N° d'immatriculation au RCS)*

ci-après dénommée la « Société »

fabriquant des *(Préciser la nature et marque du/des produit(s)).*

conformes à la norme harmonisée EN du

Représentée par..... *(Indiquer les noms et prénoms du représentant légal de la Société), agissant en qualité de.....*

N° de tel

N° de télécopie

Email :

Dûment habilité pour la signature des présentes,

Demande au CSTB une modification du certificat de constances des performances n°..... pour le(s) produit(s) visés dans le tableau joint en annexe.

2 - La Société atteste que ce(s) produit(s) sont fabriqués dans le site de production suivant :

(adresse du site de production)

.....

3 - La Société déclare avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales d'intervention du CSTB pour la délivrance des Certificats de marquage CE ainsi que les présentes Conditions Particulières d'intervention du CSTB pour la délivrance des certificats de constance des performances du produit – Poteaux et Bouches d'incendie et de ses annexes.

4 - La Société s'engage à se conformer en permanence aux prescriptions des documents énumérés ci-dessus.

5 - La Société accepte que le CSTB communique sur son site internet le contenu du Certificat de marquage CE qui lui sera délivré, et reproduise à cet effet la dénomination commerciale de la Société et le cas échéant la marque du produit concerné par le certificat.

6 - La Société désigne *(Il peut s'agir du représentant légal habilité à signer les Conditions Particulières, ou toute autre personne de la Société, chargée du suivi administratif de la demande de marquage CE déposée par la Société. Préciser le nom, prénom, les fonctions, n° de téléphone, de télécopie et l'email de cette personne.)*

M comme son représentant pour tout ce qui a trait à l'examen de la demande de Certificat de marquage CE.

7 - La Société s'engage à s'acquitter de tous paiements ultérieurs qui lui seront demandés en conformité avec les Conditions Particulières, les Conditions Générales et les Tarifs d'intervention du CSTB pour la délivrance des Certificats de marquage CE dans le domaine concerné.

Fait à :

Signature : *(Porter la mention manuscrite " Lu et approuvé " suivi du Nom, prénom et signature du représentant légal de la Société.)*

Le :

⁽¹⁾ rayer la mention inutile

**ANNEXE 2ter – DEMANDE D'EXTENSION DE MARQUE COMMERCIALE DE
CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES DU PRODUIT**

Poteaux d'incendie – Bouches d'incendie ⁽¹⁾
(1) rayer la mention inutile

DEMANDE DU FABRICANT

(Demande à établir pour chaque certificat et fabrication(s) concernée(s) sur papier à en-tête du producteur)

La Société (Indiquer la dénomination sociale du fabricant, la forme sociale, l'adresse du siège social et le N° d'immatriculation au RCS, son téléphone et n° de fax)

Représentée par

Agissant en qualité de

Ci-après dénommée le « **Fabricant** »,

Atteste qu'elle fabrique les (Produits X (Indiquer la nature des produits et la marque des produits du Fabricant))

faisant l'objet du certificat CE n°

Et demande que le Certificat de marquage CE dont les références sont mentionnées ci-dessous, puisse être utilisé par la Société (Indiquer la dénomination sociale du distributeur, la forme sociale, l'adresse du siège social et le N° d'immatriculation au RCS)

Représentée par....., agissant en qualité de.....

ci-après dénommée le « **Distributeur** »

pour les produits du Distributeur visés dans le tableau ci-dessous.

Le Fabricant atteste que les produits du Distributeur visés dans le tableau ci-dessous sont identiques aux produits faisant l'objet d'un certificat de constance des performances du produit, et n'en diffèrent que par leur référence et leur marque commerciale.

Produits du Fabricant faisant l'objet d'un certificat de constance des performances du produit		Désignation et référence des produits du Distributeur
N° certificat	Désignation et référence du produit	

Le Fabricant s'engage à informer immédiatement le CSTB de toute modification apportée dans la distribution de ces produits et en particulier toute cessation d'approvisionnement du Distributeur.

Le Fabricant autorise le CSTB à informer le Distributeur des sanctions, prises conformément aux conditions générales d'intervention du CSTB pour la délivrance des certificats de marquage CE, se rapportant aux produits objets de la présente.

Fait à :

Pour le Fabricant

Le :

(Porter la mention manuscrite " Lu et approuvé " suivi du nom du représentant légal du Fabricant et sa fonction)

DEMANDE DU DISTRIBUTEUR

(Demande à remplir sur papier à en-tête du distributeur)

La Société (Indiquer la dénomination sociale du fabricant, la forme sociale, l'adresse du siège social et le N° d'immatriculation au RCS, son téléphone et n° de fax)

représentée par

Agissant en qualité de représentant légal du Distributeur,

Ci-après dénommée le « **Distributeur** »

s'engage par la présente :

- à n'effectuer aucune modification d'ordre technique affectant notamment la nature et/ou les caractéristiques de fonctionnement des produits ci-dessous désignés :

Produits du Fabricant faisant l'objet d'un certificat de constance des performances du produit		Produits du Distributeur (Désignation et référence du produit)
N° de certificat	Désignation et référence du produit du Fabricant	

- à n'apporter d'autres modifications de détail sur les produits du Fabricant que les suivantes :

.....
Toute modification ultérieure doit être au préalable notifiée pour accord au CSTB après avoir été convenues avec le Fabricant.

- ne modifier les dénominations commerciales visées ci-dessus qu'en accord avec le Fabricant titulaire du certificat de constance des performances n°
- à ne distribuer sous ces dénominations commerciales que les produits livrés par le Fabricant titulaire du certificat de constance des performances n°
- à prêter au CSTB son concours pour toute vérification se rapportant aux produits objets de cette demande et à leur commercialisation ;
- à respecter les Conditions Générales d'intervention du CSTB pour la délivrance des Certificats de marquage CE, et tout particulièrement à appliquer, le cas échéant, les mesures qui découlent des sanctions et à verser les montants des frais d'admission prévus dans les Tarifs d'intervention du CSTB pour la délivrance des Certificats de marquage CE dans le domaine concerné.

Fait à :

Pour le Distributeur

Le :

(Porter la mention manuscrite " Lu et approuvé " suivi du Nom, prénom et fonction du représentant légal du Distributeur.)

ANNEXE 3 – LISTE DE RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE DEMANDEUR

1.1 Site(s) de production

- Raison sociale :
- Adresse :
- Pays :
- Tél. : (...)- Télécopie : (...)- Email :
- N° SIRET : Code APE :
- Nom et qualité du représentant légal

1.2 Fabricant et/ou Distributeur (si différent du(des) site(s) de production)

- Raison sociale :
- Adresse :
-
-
- Pays :
- Tél. : (...)- Télécopie : (...)- Email :
- N° SIRET : Code APE :
- Nom et qualité du représentant légal
- Nom et qualité du correspondant (si différent) :

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) PRODUIT(S) CONCERNE(S)

2.1 Description du(des) produit(s) – fournir le projet de Déclaration des Performances

.....
.....
.....
.....
.....

2.2 Dénomination

.....
.....
.....
.....

2.3 Caractéristiques

.....
.....
.....
.....

**3. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES CONCERNANT LA PRODUCTION ET SON
CONTROLE**

Plans de contrôles, spécifications techniques, certificat de système de management
ISO 9001, manuel qualité, etc.

.....
.....
.....
.....

ANNEXE 4 - MISSIONS CONFIEES AU CSTB PAR LE DEMANDEUR/TITULAIRE

La présente annexe définit les modalités de contrôles exercés par le CSTB tant au stade de l'instruction d'une demande qu'à celui de la surveillance des produits objets des certificats de constance des performances du produit.

D'une façon générale, au cours de tout audit et en tous lieux, quel que soit l'objet principal de sa mission, l'auditeur s'informe de toutes questions relatives à l'application des Conditions générales et Conditions particulières d'intervention du CSTB pour la délivrance des certificats de constance des performances du produit.

La mission confiée par le Demandeur/Titulaire au CSTB consiste :

- avant attribution du certificat constance des performances du produit, à réaliser des essais et un audit initial du site de production dont la durée est au minimum d'un jour (dans ce cas, les prélèvements sont réalisés au cours de l'audit initial). La durée de cet audit peut être modulable en fonction de la complexité de la fabrication.
- après attribution du certificat constance des performances du produit, à réaliser des audits périodiques du site de production et éventuellement des essais (dans ce cas, les prélèvements sont réalisés au cours des audits).
- Si les rapports font apparaître des non conformités majeures par rapport à la spécification technique harmonisée, le CSTB peut décider du déclenchement d'un audit supplémentaire pour vérifier la mise en œuvre et l'efficacité des actions correctives et, le cas échéant, d'essais complémentaires, en accord avec le Demandeur. Les frais d'audit ou d'essais supplémentaires sont à la charge du Demandeur.
- La vérification des actions correctives déclenchées pour répondre à des non conformités mineures peut être effectuée lors d'un audit de surveillance (le cas échéant) ou lors des essais par échantillonnage (le cas échéant).
- Les audits périodiques de surveillance sont réalisés selon une fréquence de 1 audit par an, d'une durée minimum d'un jour. Cette durée est modulable en fonction de la complexité de la fabrication.

Le Demandeur / Titulaire dont le système de management de la qualité pour son site de production est certifié conformément à la norme EN ISO 9001 :2015 ¹ par un organisme accrédité par un membre d'EA (European cooperation for Accreditation) ou par un organisme reconnu par EA et/ou dont le contrôle de production en usine fait l'objet d'une certification par tierce partie, pourra bénéficier d'un allègement de la fréquence des audits de surveillance, comme indiqué au paragraphe 7.3.5.2 de la norme EN14384 et EN14339, à 1 audit/4 ans à condition que le système de management de la qualité :

- s'applique à la fabrication du (des) produit(s) concerné(s) ; et
- satisfasse aux exigences de la spécification technique harmonisée appropriée.

L'évaluation du respect de ces deux conditions relève de la compétence du CSTB en tant qu'organisme notifié.

En cas d'insuffisance(s) ou anomalie(s) décelée(s) en cours d'audit, l'allègement mis en place sera supprimé.

¹ La certification de système de management de la qualité n'est pas exigée au titre du RPC.

Les modalités de contrôles et d'essais suivantes seront appliquées :

1) PRODUITS	
Audit initial	Audit périodique de surveillance
<ul style="list-style-type: none"> - Examen du dossier de demande initiale. - Examen des contrôles et des enregistrements lors de la réception des matières premières et des composants, en cours de fabrication et sur les produits finis. - Examen de la procédure des non conformités (identification et enregistrement), déclenchement des actions permettant de les gérer et de les corriger. - Examen des enregistrements des non conformités lors du contrôle réception et du contrôle de fabrication et des actions menées. - Maîtrise des documents : vérification de l'existence et de la mise à jour des procédures et instructions relatives aux opérations de contrôles en usine, vérification de la gestion des documents. - Vérification que le fabricant dispose des installations, équipements et personnel permettant de réaliser les vérifications et essais nécessaires. - Vérification de l'existence de la procédure d'étalonnage en précisant les fréquences et les critères. - Vérification que les équipements de contrôles, de mesure et d'essai sont étalonnés, maintenus en bon état et utilisés en conformité avec les référentiels d'essai. - Consultation du registre des réclamations et des actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la conformité de la fiche initiale et mise à jour éventuelle, - Maîtrise des documents (vérifications de l'existence et de la mise à jour des procédures et instructions relatives aux opérations de contrôles en usine, vérification de la gestion des documents - Examen de l'enregistrement des contrôles sur matières premières, produits en cours de fabrication et sur produits finis, - Examen des enregistrements des non conformités et des actions correctives menées, - Contrôle du suivi de l'étalonnage des appareils utilisés, - Suivi des compétences - Consultation du registre des réclamations et des actions,
Prélèvements pour essais par laboratoire extérieur : Prélèvements réalisés en fonction du dossier des essais de type initiaux.	Prélèvements éventuels pour essais par laboratoire extérieur : Essais de vérification du comportement de produits.
2) MARQUAGE, DOCUMENTATION ASSOCIEE ET STOCKAGE	
Audit initial	Audit périodique de surveillance
<p><u>Projet de marquage</u> : présence, et utilisation du numéro d'Organisme Notifié.</p> <p>Le marquage CE est de l'entière responsabilité du fabricant.</p>	<p><u>Existence du marquage</u> : présence, utilisation du numéro d'Organisme Notifié.</p> <p>Contrôle de traçabilité systématique de <n> produits.</p>
<p><u>Documentation associée</u> :</p> <p>Si disponible, possibilité de contrôle de la conformité de la déclaration des performances du produit ou de son projet.</p>	<p><u>Documentation associée</u> :</p> <p>Déclaration des performances : existence.</p> <p>Informations techniques fournies (type de caractéristiques citées) : contenu.</p>

3) SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE

Vérification que le système de contrôle de la production en usine répond au minimum, aux exigences des articles suivants de la norme EN ISO 9001 v2015 ;

- 4.2 Exigences relatives à la documentation, excepté l'article 4.2.1a)
- 5.1 e) Engagement de la direction – assurer la disponibilité des ressources
- 5.5.1 Responsabilité et autorité
- 5.5.2 Représentant de la direction
- 6 Management des ressources
- 7.1 Planification de la réalisation du produit, excepté 7.1a)
- 7.2.3c) Communication avec les clients à propos des retours d'information des clients, y compris leurs réclamations
- 7.4 Achats
- 7.5 Production et préparation du service
- 7.6 Maîtrise des dispositifs de surveillance et de mesure
- 8.2.3 Surveillance et mesure des processus,
- 8.2.4 Surveillance et mesure du produit
- 8.3 Maîtrise du produit non conforme
- 8.5.2 Action corrective

**ANNEXE 5 - DEMANDE D'ABANDON D'UN CERTIFICAT DE CONSTANCE
DES PERFORMANCES**

CSTB
Direction HES - Division RAS
A l'attention de M. Emmanuel CAZENAVE
84 avenue Jean Jaurès
CHAMPS-SUR-MARNE
77447 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2
(France)

Objet : MARQUAGE CE

Demande d'abandon d'un certificat de constance des performances

Monsieur,

En tant que titulaire d'un certificat de constance des performances, je vous informe demander le terme de mon contrat de certification associé pour le(s) produit(s) de ma fabrication identifié(s) sous les références suivantes :

- désignation du(des) produit(s) :
- unité de fabrication : (raison sociale, adresse) :
- marque commerciale :
- référence commerciale :
- n° du certificat :

dans les conditions suivantes :

La date prévue pour l'arrêt de la fabrication est le :

Les stocks de ces produits marqués CE sont les suivants :

Le délai prévisionnel d'écoulement de ceux-ci est de :

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Date et signature du représentant légal
du titulaire**